



**HAL**  
open science

## L'évaluation comptable de l'immatériel dans les entreprises high-tech

Mohamed-Larbi Aribou

► **To cite this version:**

Mohamed-Larbi Aribou. L'évaluation comptable de l'immatériel dans les entreprises high-tech. Revue Française de Comptabilité, 2009, 426, pp.12. halshs-00445609

**HAL Id: halshs-00445609**

**<https://shs.hal.science/halshs-00445609>**

Submitted on 10 Jan 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'évaluation comptable de l'immatériel dans les entreprises high-tech**

Mohamed-Larbi ARIBOU  
Doctorant au CESAG (EA1347)  
EM Strasbourg- Université de Strasbourg  
Courriel : [m.larbi-aribou@em-strasbourg.eu](mailto:m.larbi-aribou@em-strasbourg.eu)

### **Résumé :**

Cet article cherche à étudier l'impact de l'introduction des normes IAS/IFRS sur l'évaluation comptable des actifs immatériels. Les deux études de cas, menées essentiellement à partir des états financiers consolidés de 2003 à 2005 de deux sociétés françaises de services informatiques *STERIA* et *ATOS ORIGIN*, soulèvent la question de la justification de l'activation des dépenses immatérielles, et concluent que les normes internationales permettent une comptabilisation plus pertinente des intangibles dans les entreprises high-tech.

**Mots clés :** Immatériels, entreprises High-tech, normes comptables, IAS/IFRS

### **Abstract :**

The purpose of this study is to analyse the accounting practices relating to intangibles in two French companies from the computer. The case studies raise the question of justifying the activation of intangibles for firms high-tech, and conclude that the IAS / IFRS standards allow more accurate accountancy for intangibles.

**Key Words:** Intangibles, high-tech, accounting standards, IAS/IFRS

## L'évaluation comptable de l'immatériel dans les entreprises high-tech

Les entreprises high-tech se caractérisent par de fortes opportunités de croissance qui correspondent au capital immatériel <sup>(1)</sup> accumulé grâce à une stratégie soutenue de croissance interne et / ou externe. Batsh (2000) montre que la valorisation de cette accumulation de l'immatériel est à l'origine de l'envolée des valeurs boursières de la nouvelle économie. Or, d'autres auteurs comme Amir et Lev (1996), Hoarau (2000) concluent à un décrochage des valeurs boursières et comptables dans la mesure où les indicateurs comptables « traditionnels » ne rendent pas correctement compte du capital immatériel des entreprises. En effet, le lien entre ces deux valeurs – la valeur comptable aboutissement des normes comptables en vigueur, et la valeur boursière qui représente la valeur attribuée par le marché à l'actif économique de l'entreprise – communément présenté sous la forme du ratio valeur comptable / valeur boursière des fonds propres (Book-to-Market Ratio) <sup>(2)</sup>, tend à se distendre ces dernières années. Ainsi, Lev & Zarowin (1999) ont montré qu'aux Etats-Unis, de même que dans la plupart des autres pays, les valeurs de marché rapportées aux valeurs comptables des actifs se sont accrues avec des valeurs médianes se situant autour de 1 en 1980, puis atteignant 1,6 durant les années 80 jusqu'au début des années 90 pour croître davantage depuis. Au milieu de l'an 2000, *Cisco System*, une entreprise de la nouvelle économie, valait sur le marché plus que 500 milliards de dollars US, alors que son actif net comptable ne dépassait pas les 67 milliards de Dollars.

Comment expliquer ce phénomène ? Le problème est complexe. Il trouve, en partie, son origine dans le conservatisme des principes et des pratiques comptables, prudence excessive, coût historique et non activation de certains éléments immatériels, ancrés dans le modèle comptable traditionnel. Ainsi, les problèmes comptables des éléments immatériels sont doubles. Tout d'abord, comment reconnaître le capital immatériel ? Ensuite, comment évaluer ce capital ? Selon les normes comptables françaises, les investissements immatériels sont potentiellement activables <sup>(3)</sup>, à l'exception de ceux relatifs au capital humain. De ce fait, l'inscription à l'actif de certains éléments immatériels est supposée conduire à une meilleure adéquation entre les chiffres comptables et la valorisation boursière des entreprises de la haute

---

<sup>(1)</sup> – Les termes immatériel, incorporel et intangible seront utilisés indifféremment

<sup>(2)</sup> – La relation entre ces deux valeurs est exprimée aussi par l'inverse de ce ratio, c'est-à-dire le ratio valeur boursière / valeur comptable (Market-to-Book Ratio).

<sup>(3)</sup> – L'activation d'une dépense « c'est l'action de porter cette dépense au débit d'un compte d'actif plutôt qu'à un compte de résultat ».

technologie. Or, Cazavan (2005) semble cependant infirmer cette hypothèse. Cette illustration permet d'établir un lien empirique entre le cadre comptable et la pertinence des informations comptables pour les marchés financiers (MARTINEZ et RAOBADIA, 2004). L'introduction des normes IAS/IFRS Contribue-elle à une comptabilisation plus pertinente des intangibles et donc à une meilleure adéquation entre les chiffres comptables et la valeur de marché des entreprises technologiques ?

Cet article ambitionne d'apporter des éléments de réponse à partir de deux études de cas issues du secteur de la high-tech, *ATOS ORIGIN* et *STERIA*. Les deux sociétés ont mis en place les normes internationales à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2004.

## 1. Présentation des deux sociétés

La méthode de l'étude de cas se justifie lorsque la visée de la recherche est l'exploration et/ou la compréhension d'un phénomène ou d'une situation complexe (Wacheux, 1996). La mise en œuvre de la méthode débute nécessairement par la présentation des caractéristiques des cas étudiés. Il s'agit de deux sociétés françaises appartenant au secteur informatique, ATOS ORIGIN et STERIA, cotées sur le nouveau marché d'Euronext Paris. Ces deux concurrents présentent de nombreuses similitudes, notamment en termes de structure et d'activités.

### La société ATOS ORIGIN

ATOS ORIGIN <sup>(4)</sup> dont la constitution remonte à la fusion entre les sociétés ATOS et ORIGIN en octobre 2000, est l'un des principaux acteurs internationaux dans les services informatiques. Sa mission est de traduire la vision stratégique de ses clients en résultats par une meilleure utilisation de solutions de conseil, intégration de systèmes et infogérance. Implanté dans 40 pays à travers le monde, ATOS ORIGIN réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 5,5 milliards d'euros avec un effectif de 47 000 personnes. Le groupe compte parmi ses clients de grands comptes internationaux dans tous les secteurs d'activité. Il est coté au Marché d'Euronext Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos Origin, Atos Euronext Market solutions, Atos Worldline, Atos Consulting.

ATOS ORIGIN a mené une stratégie de croissance externe. Par exemple, en 2002, elle a procédé à l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, dont les activités opèrent sous la dénomination d'Atos Consulting. Cette opération a conféré au groupe une présence majeure sur le segment du conseil au sein du marché des services informatiques.

---

<sup>(4)</sup> – [www.fr.atosorigin.com](http://www.fr.atosorigin.com)

En 2004, elle a acquis le groupe SEMA auprès de Schlumberger, donnant ainsi naissance à l'un des leaders internationaux des services informatiques.

### La société STERIA

Le groupe STERIA SCA <sup>(5)</sup>, né en 1969, est une société holding qui n'exerce pas d'activité opérationnelle. Il figure parmi les principales sociétés de services informatiques françaises et intervient à la fois dans le domaine du conseil en technologie, de la réalisation et de l'exploitation des systèmes d'information de ses clients (prestation du conseil, l'intégration de systèmes et l'infogérance). Le CA du groupe se répartit comme suit : France (41,1%), Royaume Uni (22,4%), Allemagne (15,8%) et Europe (20,7%).

Pour s'adapter complètement à la configuration géographique du marché européen, STERIA a négocié durant le second semestre 2004 une alliance stratégique avec la société allemande *Mummert Consulting*. Cette alliance lui permettra de rejoindre en 2005, le peloton de tête des sociétés de services informatiques opérant en Allemagne.

Sur ses secteurs de clientèle, STERIA est en concurrence – et parfois en partenariat – avec les principales sociétés du secteur : IBM Global Service, EDS, HP, Accenture, Cap Gemini, Atos-Origin, Computer Science Corporation (CSC), LogicaCMG...

Les vingt clients les plus importants du groupe représentent environ 40 % du chiffre d'affaires, sans qu'aucun client, toutefois, pris individuellement ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires.

STERIA poursuit une politique active de partenariat, d'une part avec de grands éditeurs de logiciels et, d'autre part, avec des clients, des industriels ou même d'autres sociétés de services informatiques parfois au sein de structures dédiées. Par ailleurs, STERIA entretient des relations avec un réseau de sociétés spécialisées qui interviennent en sous-traitance dans le cadre des projets qui lui sont confiés. Le recours à cette sous-traitance concerne tant les projets en intégration de systèmes que les projets d'infogérance.

## **2. Caractéristiques des deux sociétés**

Pour caractériser les deux sociétés ATOS ORIGIN et STERIA, nous retenons trois critères : la taille mesurée par les effectifs moyens, les indicateurs de performance et le ratio Market-to-Book. Le tableau 1 montre que les deux sociétés appartiennent à la catégorie des grandes entreprises (plus de 500 salariés).

---

<sup>(5)</sup> – [www.steria.fr](http://www.steria.fr)

**Tableau 1 : Effectif moyen**

Année	2003	2004	2005
ATOS ORIGIN	26473	46584	47814
STERIA	8119	***	8962

Alors que les tableaux 2 et 3 révèlent que STERA et ATOS ORIGIN, comme la plupart des entreprises technologiques, se caractérisent par un chiffre d'affaires en forte croissance, et que le RN des deux sociétés varie de façon proportionnelle avec les flux de trésorerie (CF).

**Tableau 2 : Indicateurs de performance d'ATOS ORIGIN (données consolidées en millions d'euros)**

Année	2003	2004	2005
CA	3034,6	5302,0	5458,9
RN	-157,8	120,9	245,9
CF	524,2	465,5	533,5

**Tableau 3 : Indicateurs de performance de STERIA (données consolidées en millions d'euros)**

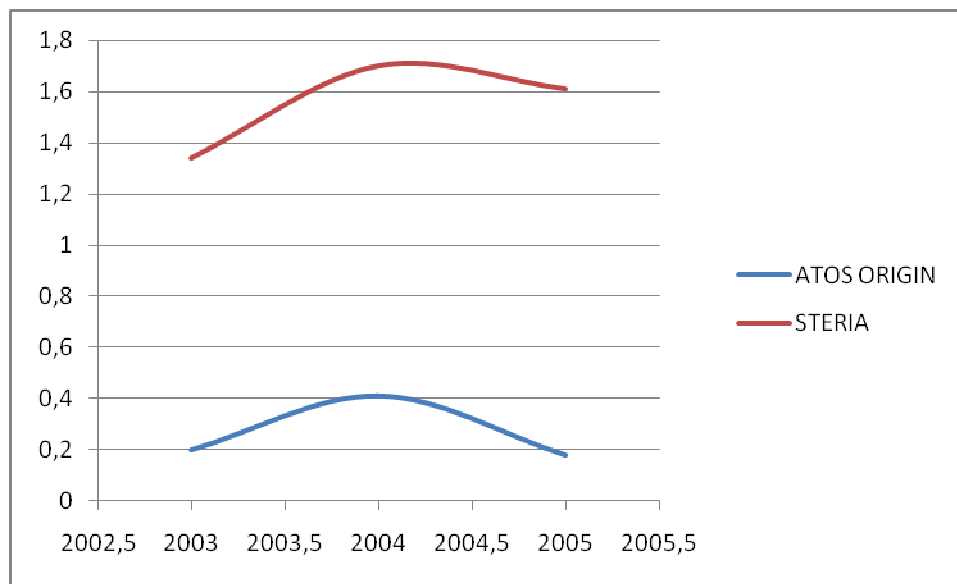
Année	2003	2004	2005
CA	970,320	983,216	1 174,929
RN	22,120	29,954	38,509
CF	69,582	80,883	65,693

Pour analyser la situation boursière des deux sociétés, l'évolution du ratio Market-to-book a été étudiée sur la période 2003-2005 (tableau 4 et graphique 1). Ce ratio, représentant l'écart entre les valeurs comptable et marchande, traduit la façon dont le marché valorise la société comparativement à sa situation comptable. Il reflète la valorisation des potentiels de croissance.

**Tableau 4 : Market-to-book Ratio**

Année	2003	2004	2005
ATOS ORIGIN	0,20	0,41	0,18
STERIA	1,34	1,70	1,61

**Graphique 1: Evolution du ratio Market-to-Book**



L'écart entre les valeurs comptable et marchande est cependant moins important pour ATOS ORIGIN que pour STERIA. A titre d'exemple, en 2004, la valeur marchande de STERIA est de 1,70 fois plus élevée que sa valeur comptable. Ce constat, qui confirme l'étude de Batsch (2000), tend donc à montrer que la société est surévaluée par le marché. Sur la période 2003-2005, Les ratios Market-to-book de la société STERIA sont supérieurs à l'unité, alors que ceux de la société ATOS ORIGIN sont inférieurs à l'unité. Ce constat peut traduire le fait que le marché financier valorise comme potentiels de croissance des éléments non pris en compte dans les états financiers.

### **3. Discussion**

Les règles comptables françaises et les normes internationales permettent, sous certaines conditions, d'inscrire à l'actif du bilan certains éléments incorporels et des survaleurs : Goodwill et fonds de commerce. Les choix comptables que peuvent donc faire les entreprises technologiques au sujet de leurs investissements immatériels concernent : l'activation et par voie de conséquence, l'amortissement des éléments incorporels.

#### **3.1. L'activation des immatériels**

Les tableaux 5 et 6 montrent la nature des investissements immatériels inscrits à l'actif et le poids de ces investissements sur l'actif total. Ces actifs immatériels ne représentent qu'une part relativement faible de l'actif de la société STERIA en 2003 et 2004 (respectivement 9%

et 27%). Ce constat confirme l'idée que la reconnaissance de certains investissements immatériels comme actifs, notamment les frais de R&D, est très faible. Alors en 2005, la part de l'immatériel est relativement forte par rapport l'actif total. Ainsi, l'augmentation significative de ce ratio montre un impact non négligeable de l'application des normes internationales dans le traitement comptable des actifs incorporels. En effet, La norme IAS 22 permet de distinguer des actifs incorporels dits identifiables, évalués à la valeur de marché (ex. concessions, brevets, marques, logiciels).

La hausse de la part du goodwill dans les actifs incorporels s'explique par la politique de la croissance externe suivie par les deux sociétés. En 2004, cette politique fait naître, dans les comptes consolidés d'ATOS ORIGIN, un écart d'acquisition 10 fois plus important que celui de STERIA. Cette différence peut s'expliquer par la part importante de l'intangible dans l'actif de la société acquise par ATOS (Pierrat et Martory, 1996). Ce constat semble corroborer la conclusion telle qu'énoncée précédemment : le marché réagit différemment aux deux cas (Graphique 1). Ainsi, l'interdiction par les normes IAS/IFRS de comptabiliser certains actifs incorporels de manière distincts du goodwill entraîne une augmentation du montant du goodwill au détriment des actifs incorporels (Farjaudon et Fabre, 2007).

**Tableau 5 : Les investissements immatériels de STERIA (les montants sont des valeurs nettes en milliers d'euros)**

	2003	2004	2005
Ecarts d'acquisition	66 200	237 119	240 625
Frais de R&D	0	0	718
Concession, brevet, logiciel	10 949	11 722	10 955
Frais d'établissement	27	0	0
Fonds commerciaux	499	0	0
Autres actif incorp	145	672	251
Parts de marché	92 922	0	0
<b>Total immatériels</b>	<b>170 742</b>	<b>249 513</b>	<b>252 549</b>
Actif Total	740 563	875 146	863 425
Immatériels / Actif Total	0,23055702 23,05%	0,28511014 28,51%	0,29249674 29,25%



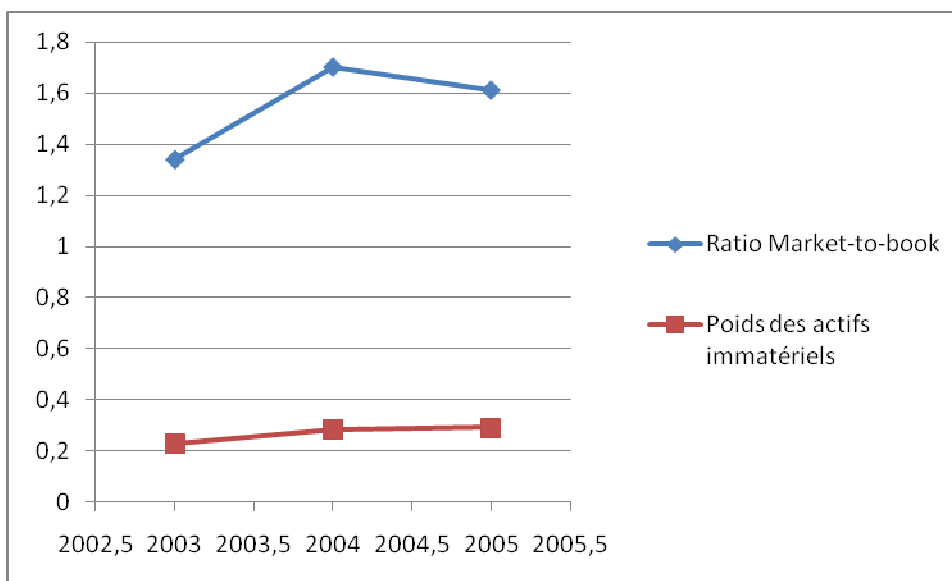
**Tableau 6 : Les investissements immatériels de ATOS ORIGIN (les montants sont des valeurs nettes en milliers d'euros)**

	2003	2004	2005
Ecarts d'acquisition (1)	742 300	2 242 400	2 172 400
Frais de R&D (2)	0	12 500	13 400
Concession, brevet, logiciel (3)	27 100	22 400	61 500
Frais d'établissement (4)	0	0	0
Fonds commerciaux (5)	0	0	0
Autres actif incorp (6)	0	0	0
<b>Total immatériels (7)=(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)</b>	<b>769 400</b>	<b>2 277 300</b>	<b>2 247 300</b>
Actif Total (8)	2 472 200	5 085 800	5 293 900
Immatériels / Actif Total (9)=(7) / (8)	0,311220775 31,12%	0,447776161 44,77%	0,424507452 42,45%

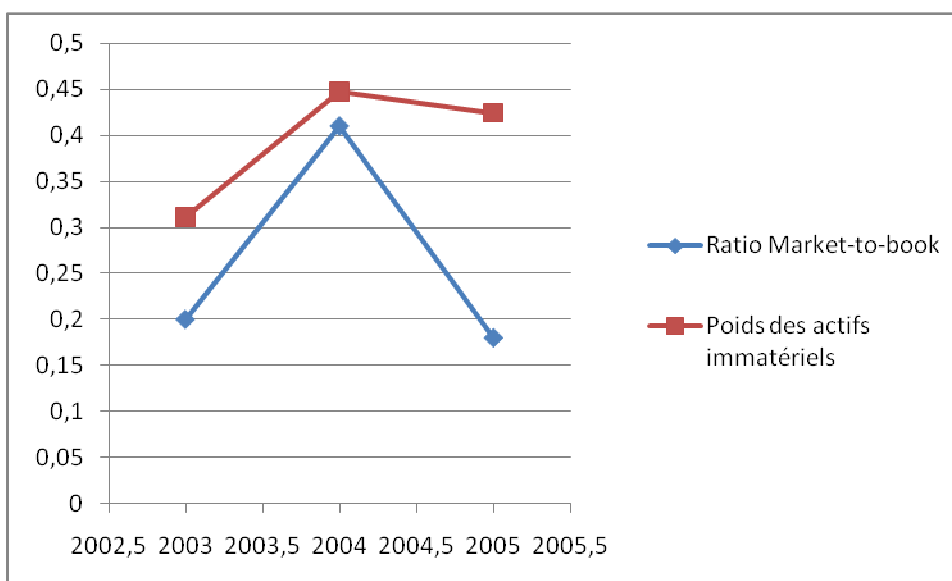
Après avoir étudié la nature des investissements immatériels inscrits au bilan, il convient de comprendre pourquoi les sociétés adoptent une telle politique d'activation. S'agit-il de fournir aux investisseurs une information pertinente ? L'activation de survaleurs et notamment dans le cadre des normes internationales peut en effet constituer une information utile dans la mesure où le marché financier considère les opérations d'acquisitions comme des opportunités de revenus futurs (Cazavan, 2005). Si c'est le cas, le ratio Market-to-book qui traduit la façon dont le marché valorise les potentiels de croissance comparativement à la valeur comptable, devrait s'approcher à l'unité lorsque le poids de l'intangible dans l'actif total augmente. Une telle relation est clairement observée pour les deux sociétés après la mise en place des normes IAS/IFRS. Cependant, ce résultat doit être analysé avec prudence dans la mesure où la pertinence des informations comptables pour la prise de décision des investisseurs ne peut être appréciée qu'à partir d'une étude d'association.

Le passage aux normes internationales se traduit également par une forte réaction du marché à l'annonce des résultats. Cette tendance est très remarquable pour la société ATOS qui enregistre des faibles capitalisations boursières en 2005. Ce constat nous semble évident puisque la taille d'ATOS fait cinq fois plus que celle de STERIA et donc plus d'informations sont produites et disponibles sur le marché.

**Graphique 2 : Ratio Market-to-book et poids des actifs immatériels de STERIA**



**Graphique 3 : Ratio Market-to-book et poids des actifs immatériels de ATOS ORIGIN**



### **3.2. L'amortissement des immatériels**

Les deux sociétés adoptent des pratiques différentes d'amortissement de leurs actifs immatériels. Ce constat confirme la thèse défendue par Dumontier (2003) selon laquelle les décisions comptables des dirigeants traduisent leurs anticipations quant au devenir de leurs entreprises.

Les normes comptables françaises laissent aux dirigeants l'appréciation de la durée d'amortissement des survaleurs. Le tableau 7 montre que l'amortissement effectivement pratiqué sur le Goodwill pour la société STERIA est plus important que celui qui était prévu

au regard des taux d'amortissements. Ainsi, pour STERIA, les écarts d'acquisition sont amortis à hauteur de 23,57% en 2003 et 32,70% en 2004 au lieu de 5 %, si on applique l'amortissement sur 20 ans.

**Tableau 7 : L'amortissement du Goodwill entre 2003 et 2004**

	Les montants en milliers d'euro	2003	2004 (*)
STERIA	Valeur brute	86 613	86 100
	Amortissement	20 413	28 159
	Amort/Val.Brute	23,57%	32,70%
ATOS ORIGIN	Valeur brute	1 183 600	2 598 600
	Amortissement	283 100	117 100
	Amort/Val.Brute	23,92%	4,50%

(\*) Il s'agit des comptes publiés selon les normes françaises

L'impact de l'IAS 36 sur les comptes 2004 et 2005 peut être directement apprécié à partir de la valeur nette du Goodwill des deux sociétés. En effet, pour déterminer le montant des amortissements exceptionnels des survaleurs non cédées, STERIA et ATOS ORIGIN ont appliqué un test de dépréciation sur les survaleurs en 2004 et 2005.

**Tableau 8 : Valeur nette du Goodwill en milliers d'euros<sup>(6)</sup>**

Année	2004 (**)	2005	Variation
STERIA	80 996	78 114	- 3,55%
ATOS ORIGIN	2 242 400	2 172 400	- 3,12 %

(\*\*) Il s'agit des comptes pro-forma publiés selon les normes IAS/IFRS

La valeur nette de Goodwill pour les deux sociétés a perdu environ 3 % en un an à la suite de l'application des tests de dépréciation. Cette perte de valeur aurait été beaucoup moins importante si l'amortissement prévu selon les durées d'utilisation retenues initialement avait été appliqué (20 ans). Ainsi, les survaleurs semblent avoir été mieux évaluées (valeur plus proche de leur juste valeur). Toutefois, le nouveau traitement du Goodwill risque de pénaliser fortement les entreprises des secteurs technologiques qui ont réalisé des acquisitions dans le passé. Le Conseil National de la Comptabilité (CNC) a donc réagi aux exposés-sondages pour demander à l'IASB la mise en place d'un test simple et pratique ainsi que la possibilité de

<sup>(6)</sup> – la valeur nette tient compte les amortissements normaux et exceptionnels

reprandre la dépréciation lorsque les raisons qui ont justifié sa constitution ont disparu (Schevin, 2005).

En définitive, l'évaluation des immatériels reste un défi pour les normalisateurs. De toute évidence, les normes internationales ne permettent pas de résoudre tous les problèmes de valorisation. La valeur des immatériels risque en effet de conserver son caractère arbitraire car influencée à la fois par les choix des dirigeants et les investisseurs.

#### **4. Conclusion**

Cette étude de nature exploratoire, s'est intéressée à étudier les conséquences du passage aux normes IAS/IFRS quant à la valorisation des actifs incorporels de deux sociétés françaises évoluant dans le secteur de la high-tech. Les études de cas, menées à partir des états financiers consolidés sur la période de la mise en pratique des normes internationales (2003 à 2005), ont révélé que d'importantes survaleurs ont été activées. Cette pratique s'explique par de nombreuses acquisitions réalisées sur la période. L'analyse de la politique comptable en matière d'immatériels de STERIA et d'ATOS ORIGIN soulève la question de la justification de la reconnaissance des survaleurs comme actifs dans les entreprises technologiques. En effet, dans le cas de ces deux sociétés, les risques liés à la nouveauté des activités et la difficulté à évaluer les avantages économiques futurs, en l'absence de références passées, plaident pour une inscription en charges. En plus, les normes internationales n'empêchaient pas les deux sociétés d'enregistrer un montant aussi élevé de survaleurs à l'actif. Dans le même temps, l'entreprise STERIA a été contrainte à amortir plus rapidement que prévu les immatériels non cédés. L'ensemble de ces constats permet ainsi de conclure que la comptabilisation de l'intangible est plus pertinente dans les normes IAS/IFRS.

#### **Références**

**AMIR, E, LEV, B (1996)**, "Value Relevance of non-financial information: the wireless communications industry", *Working paper*.

**BARNETO, P (2005)**, "l'évaluation des actifs incorporels dans le référentiel IFRS", Centre de Recherche de Bordeaux Ecole de Management, N°82-05, Mai.

**BATSCH, L (2000)**, "L'évaluation des entreprises de la Net-économie", 7<sup>ème</sup> Rencontre Experts Comptables et Université Toulouse 1, Novembre.

**CAZAVAN-JENY, A, (2005)**, "Pertinence de l'inscription à l'actif des frais de R&D", *Comptabilité Contrôle Audit*, Tome 11, Vol. 1, Mai.

**DECOCK-GOOD, C et Dosne, F (2005)**, "Comptabilité internationale : les IAS/IFRES en pratique », *Economica*.

**Disle, C., Noël, C. (2007)**, "La révolution des normes IFRS Une convergence de la comptabilité vers la finance ? ", *La Revue des Sciences de Gestion*, n°224-225, p. 17.

- DUMONTIER, P. (2003)**, “Les manipulations comptables et la qualité de l’information communiqué aux investisseurs”, *La revue du Financier*, N°139.
- FARJAUDON, A.L., FABRE, K.(2007)**, “Une étude exploratoire des règles et pratiques françaises et internationales en matière de traitement comptable des actifs incorporels », AFC, Poitiers.
- HEGE, U (2001)**, «L’évaluation et le financement des start-up Internet”, Cahier de recherche ESSEC, Business School, Cergy-Pontoise.
- LEV, B., ZAROWIN, P., (1999)**. “The boundaries of financial reporting and how to extend them”, *Journal of Accounting Research*.
- MARTINEZ I., RAOBADIA S., (2004)**, “Normes comptables internationales et capital immatériel : une étude exploratoire à partir de deux cas de la nouvelle économie”, Actes du *Congrès de l’AFC*, Orléans.
- PIERRAT, C., MARTORY, B. (1996)**, *La gestion de l’immatériel*, Nathan.
- SCHEVIN, P (2005)**, “Dépréciation d’un goodwill : les nouvelles règles IAS/IFRS”. R.F.C. 382 Novembre.
- WACHEUX, F (1996)**, “Méthodes qualitatives de recherche en gestion”, *Economica*.